



Enjeux

**Bulletin
de la FSU 72**

Avril 2020

EDUCATION - RECHERCHE - CULTURE - TRAVAIL - EMPLOI - JUSTICE - TERRITORIALE

Le bulletin d'avril de la FSU 72 prendra cette fois-ci une forme particulière, du fait de l'impossibilité de le diffuser par les moyens habituels.

En voici donc une version numérique, que nous vous invitons à diffuser largement dans vos réseaux professionnels.

Une crise qui met en évidence la nécessité du Service Public

La crise sanitaire, sociale et économique que nous connaissons est la conséquence des politiques économiques néolibérales à l'oeuvre depuis des décennies. La destruction des écosystèmes consubstantielle de la recherche permanente du profit l'a rendu possible.

Elle illustre de façon frappante tout ce que les défenseurs du Service Public et des solidarités collectives ont sans relâche décrit et dénoncé : lorsque les services publics sont démantelés, les hôpitaux dépouillés, l'éducation mise au pas et appauvrie, la recherche asservie aux intérêts économiques immédiats, une épidémie comme celle que nous connaissons peut prendre la forme d'un cataclysme.

La politique du moindre coût, du chacun pour soi, la mise à mal des mécanismes de solidarités collectives génèrent des inégalités croissantes, pauvreté et souffrance. On pourrait ajouter, dans la situation que nous vivons, que nous pourrions tous-tes en mourir, des milliers de personnes en sont déjà mortes et d'autres en meurent chaque jour.

En détruisant tout ce qui pouvait freiner la propagation du virus (recherche fondamentale, démantèlement de l'hôpital,

et plus largement du système de santé,) en réduisant l'impôt et en faisant exploser les inégalités qui ont conduit à un appauvrissement d'une grande partie de la population ainsi plus exposée à la maladie, les promoteurs de ces politiques portent une lourde responsabilité dans ce qui arrive.

Une opportunité pour le pouvoir de conforter ses orientations ?

La soi-disant repentance de Macron, qui semble après l'avoir tant vilipendé découvrir l'importance des services publics, de ses agents, ne trompe personne. Alors qu'il annonce vouloir combattre « quoiqu'il en coûte » la maladie et ses conséquences, lui et son gouvernement continuent d'exposer de nombreux-ses salarié-es au risque de contamination : entreprises du BTP traitées de défaitistes par la Ministre du Travail, agents travaillant sans protection, jusque dans les hôpitaux où les masques et les protections essentielles font cruellement défaut, la liste serait longue des exemples qui contredisent la soi-disante priorité à la lutte (« la guerre ») contre le virus .

Pourquoi maintenir l'activité des entreprises non-essentielle ?

Pourquoi ne pas imposer la redistribution des dividendes vers les services publics exsangues, à commencer par l'hôpital dont les personnels sont en première ligne ?

Non, on préfère lancer un honteux « appel aux dons », souhaiter (espérer ?) que les dividendes soient réduits... La question de la légitimité de celles et ceux qui sont responsables des politiques mortifères passées et actuelles se pose.

La stratégie du choc

Quelques signaux inquiétants donnent déjà à voir la ligne que compte poursuivre le gouvernement.

La loi d'urgence sanitaire revient sur les droits définis par ce qui reste du Code du travail : suppression unilatérale de congés payés, extension des horaires de travail bien au-delà des 35h, limitation, voire suppression du droit de retrait, ... cette loi ouvre grand la porte à des régressions sociales majeures, et aucune limite dans le temps n'a été fixée. Il y a fort à craindre qu'au nom de la relance économique, ces mesures restent activées, et pour longtemps. Naomi Klein a théorisé sous le nom de « stratégie du choc » ce procédé qui consiste pour les néolibéraux à instrumentaliser les catastrophes (par exemple après l'épisode cyclonique à la Nouvelle Orléans) pour accélérer la mise en œuvre de leurs politiques régressives. Il nous faut donc chercher derrière les beaux discours les intentions réelles du pouvoir. L'exemple de la note rendue par la Caisse des dépôts sur l'avenir de l'hôpital est à ce titre éclairante : il y est fait en permanence référence au privé, seul à même d'apporter, selon ses auteurs, son « soutien » à l'hôpital public !!! Macron n'a pas changé, il ne changera pas.

Préparer le "jour d'après".. dès maintenant !

La crise actuelle a permis cependant de mettre à jour le danger mortel que le système capitaliste faisait courir à l'humanité. Cette prise de conscience est essentielle pour gagner le combat contre un système à bout de souffle, mais qui va

tenter par tous les moyens de perdurer. Si la priorité est la lutte contre la maladie, il est indispensable de penser « l'après coronavirus ».



Le mouvement social a été mis à l'arrêt par cette crise : la contestation de la réforme des retraites n'a pu se poursuivre, et la « suspension » du projet signifie que, dès que cela sera de nouveau possible,

le gouvernement compte bien achever le processus législatif. Il nous faudra sur cette question être réactifs, et d'ores et déjà nous préparer. Rappelons-nous que ce sont 300 milliards d'euros qui ont été annoncés pour faire face à la crise, et dont seulement 2 seulement iront à l'hôpital public : argent magique qui n'existait pas pour financer les retraites il y a quelques semaines.

Plus largement, sur le plus long terme, un contre-projet doit être mis en avant. La crise offre l'opportunité d'être entendu plus largement aux forces progressistes. Dans le cadre d'un appel intitulé « Plus jamais ça, préparons le jour d'après », 18 organisations syndicales (dont la FSU), associatives, et environnementale ont signé une tribune commune. Ces organisations lancent un appel « à toutes les forces progressistes et humanistes [...] pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là et le désordre néolibéral ».

Si nous sommes aujourd'hui occupé-es, très occupé-es, à gérer au quotidien les conséquences de la crise sanitaire, il nous faut avoir en tête la nécessité de nous préparer et préparer nos collègues, et le plus largement possible, à la nécessaire mobilisation pour reconstruire ensemble un futur, écologique, féministe et social, en rupture avec les politiques menées jusque-là par le désordre néolibéral.

La gestion de la crise par le gouvernement et ses différents ministres est révélatrice des dysfonctionnements, de l'impréparation mais aussi des stratégies mises en oeuvre pour faire avancer (en lien avec la stratégie du choc toujours) les processus de management promu-es par les décideurs. Ci-dessous, des militant-es de la FSU rendent compte de leur vécu et analysent les enjeux dans leurs secteurs respectifs.

TERRITORIALE



Droits des personnels :

Le SNUTER-FSU fait le constat de la difficulté de faire respecter le plan de continuité de l'activité ("PCA") surtout dans certaines petites communes. Les Maires disent refuser de « payer les agents à rien faire" en leur octroyant des Autorisations Spéciales d'Absence (ASA).

La Loi d'urgence comporte une attaque majeure sur le droit de retrait, rendant quasiment impossible l'exercice de ce droit pour les agents en PCA.

De fortes inquiétudes existent sur les congés d'avril, surtout pour les agents annualisés, les ATSEM (Agents territoriaux spécialisé-es école maternelle) .

O. Dussopt a évoqué une ordonnance sur les congés et le Compte Épargne Temps qui serait transposable du privé à la Fonction Publique Territoriale. Les employeurs pourraient supprimer jusqu'à une semaine de congés pour les agents en ASA, cela reste à confirmer et fera l'objet du prochain communiqué SNUTER national.

Pour la Ville / Le Mans Métropole / CCAS, la FSU a fait la demande d'avoir un état des lieux de la situation des agents (présentiel, télétravail ou ASA) .

Sécurité sanitaire

La première semaine de confinement, on a pu faire le constat d'un manque de gel, de gants et de masques pour les agents dans les services. Depuis, du gel et des gants ont été fournis, mais pas de masques.

Le comité de pilotage voulu par le Maire avant les mesures de confinement n'aura duré que le temps d'une réunion, renvoyant ensuite les représentant-es du personnel vers la DGA ressources humaines....Résultat : aucune remontée sur les problématiques du Centre Communal d'Action Sociale (EHPAD, foyer logement, services des soins à domicile, portage des repas à domicile, autres....) ce qui donne idée de l'intérêt que l'on porte aux partenaires sociaux....

Rémunération

Les agents ont fait la demande d'une prime exceptionnelle, pour celles et ceux qui sont en lien direct avec les usagers (propreté, EPADH, service population, éducation, petite enfance...). Pas de retour pour l'instant.

Pour la sortie du confinement, le gouvernement annonce que « l'argent ne tombera pas du ciel pour les collectivités locales ».

Le risque de privatisation de certaines missions est très fort, avec une augmentation du temps de travail au-delà de 1607h, et une remise en cause des 35h00.

PÔLE EMPLOI



Beaucoup de cafouillage à la mise en place de l'organisation et de nombreuses injonctions contradictoires qui changeaient tous les jours voire plusieurs fois par jour ont perturbé fortement le travail des agents.

Les activités essentielles (inscrire, payer et actualiser) sont assurées. Le Directeur précise que cela est dû à ce qui a été réalisé pour la dématérialisation des services en amont et la promotion du télétravail. Cela risque donc d'être un argument de plus à la fin du confinement pour poursuivre cette politique de télétravail.

52 % des agents de Pôle emploi sont actifs. Cela varie d'une région à une autre et d'une agence à une autre suivant que l'agence était déjà en configuration « un portable/un agent ». Le télétravail a explosé car la majorité des actifs sont en télétravail. Les autres personnels sont mobilisés sur site par roulement pour absorber la charge des inscriptions surtout (qui bien sûr ont augmenté). Environ 3 à 4 agents sont présentes sur chaque site par jour. Certaines agences n'appliquent pas les consignes de restriction d'agents présents sur site.

Les demandeurs d'emploi peuvent à nouveau s'inscrire et s'actualiser par téléphone pour ceux qui n'arrivent pas à le faire par internet ou qui ne sont pas équipés. Les conseillers -ères sont en renfort sur la ligne 3949. Les consignes et

procédures pour répondre aux interrogations des demandeurs d'emploi sont très complexes et difficiles à intégrer (chômage partiel, prolongations des droits, suspension des formations...).

Les autres personnels (non actifs) sont soit en arrêt maladie en tant que personne à risque, mis en arrêt par leur médecin, en congés payés, en autorisation d'absence pour garde d'enfants de moins de 16 ans, en congés exceptionnels lorsqu'ils ne peuvent pas travailler du fait de l'insuffisance de PC portables actuellement.

A noter que les agents qui travaillent en télétravail tous les jours (ou même moins) s'usent :

- fatigue nerveuse dû aux problèmes de connexion, à la difficulté de se concentrer chez soi (présence d'enfants, intendance à assurer...)
- mauvaises conditions de travail (table dans le salon, cuisine, chambre..) : douleurs en tout genre
- fatigue des yeux (petits écrans)

Côté entreprise, les conseillers-ères sont mobilisé-es pour trouver du personnel sur des postes en tension (aide-soignant, infirmier, livreur, ouvrier agricole, éducateur,...) qui trouvent encore moins de personnel en ces temps de confinement.

Deux plateformes spécifiques ont été créées : "Mobilisation emploi" et "desbraspourtonassiette".

Il faut rassurer les candidat-es sur les mesures de sécurité sanitaire prises par les employeurs mais Pôle Emploi n'a pas moyen de les vérifier !



A la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, la plupart des agents travaillent chez eux. Il y a une permanence réduite à deux ou trois personnes sur 44 dans les locaux.

Seules certaines missions ont été interrompues. Il y a cependant de grandes difficultés de travail pour l'ensemble des agents : la moitié n'ont pas d'ordinateurs portables adaptés pour accéder au réseau ministériel, et l'autre moitié se plaint de ne pas parvenir à s'y connecter car le système VPN national n'est pas adapté pour une utilisation aussi massive !

ENSEIGNEMENT AGRICOLE



- **Pas de soucis sanitaire** sur le début de la crise, seuls les directeurs de centre sont présents sur site.

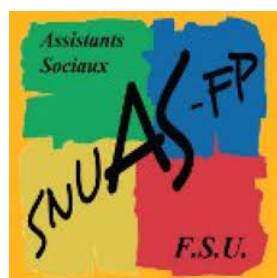
- **La "continuité pédagogique"** a pu générer quelques tensions entre collègues, certain-es souhaitant faire passer des Contrôles en Cours de Formation en visio-conférence aux élèves pendant le confinement. Actuellement les enseignant-es sont en attente de directives claires du

Ministère de l'Agriculture pour indiquer que ce n'est pas possible. A Rouillon, le Proviseur Adjoint a tenté d'organiser un bac blanc à distance, ce qui a été refusé par les enseignant-es.

- **Réorganisation des examens au niveau national** : de gros soucis de méthode ont été constatés pour le travail entre les OS et le Ministère de l'Agriculture. Aucune concertation entre MEN et Ministère de l'Agriculture : le confinement exacerbe encore davantage la faillite de notre Ministère de tutelle en matière éducative.

Voir communiqué intersyndical ici :
<https://www.snetap-fsu.fr/REORGANISATION-DES-EXAMENS-2020-Elles-et-ils-avaient-travaille-Monsieur-le.html>

EDUCATION NATIONALE



Etat des lieux du Service social en faveur des élèves :

Les Assistantes sociales sont en télétravail depuis le lundi 16 mars.

Les consignes pour celles qui le pouvaient sont :

- de passer rapidement dans les établissements pour terminer les tâches en cours, récupérer des dossiers et faire un point si nécessaire avec les équipes.

- la conseillère technique a demandé de veiller à répondre aux sollicitations reçues

par mail de sa part et des établissements.

- ensuite chacune a trouvé sa propre organisation: pour certaine il faut jongler entre le télétravail et l'accompagnement de leurs propres enfants (classe à la maison)

- envoi de messages via pronote ou e-lyco aux élèves, familles et/ou équipes pour dire qu'on pouvait être sollicité par mail.

- participation aux différentes réunions ou points/étape par visio ou audio conférence organisées par les établissements.

Bilan :

- les collègues professeurs principaux font un gros travail de lien avec les familles. On nous sollicite surtout s'il n'y a pas ou peu de contact avec les élèves ou les familles, lorsque les profs ou la vie scolaire ne parviennent pas à établir le lien.



Continuité pédagogique :

Le confinement a tout de suite posé la question de la « continuité pédagogique ». Il s'agit là d'un simple artifice de communication destiné à faire croire aux parents et au public que tout se poursuit comme si de rien n'était. C'est faux. La réalité est, bien au contraire, celle de la discontinuité pédagogique : il y a rupture du lien pédagogique entre enseignants et élèves. Dès lors, l'objectif principal des enseignant-es est de maintenir un lien avec les élèves, d'envoyer quelques exercices d'application ou de révision, de rassurer, de faire retomber la pression et de calmer les

- d'un établissement à l'autre, les sollicitations peuvent donc être diverses et quelques fois inexistantes.

- pour le moment, les entretiens téléphoniques servent principalement à donner des infos (beaucoup de sollicitations par des terminales pour les dossiers de bourses enseignement sup), mais quelques fois il y a des sollicitations de familles en difficultés éducatives ou angoissées. L'entretien permet d'apaiser et de rassurer .

- certains élèves ne se sont pas manifestés: le confinement risque d'accroître le décrochage pour des élèves déjà fragiles.

- la reprise risque d'être difficile si les situations sociales et familiales se dégradent.

Nous avons créé un Tchap pour pouvoir échanger facilement entre collègues.

inquiétudes des élèves ou des parents. Les outils institutionnels (ENT, CNED) ont eu du mal à se mettre en place, amenant les collègues à improviser, mais permettent, aujourd'hui, un fonctionnement à peu près satisfaisant.

Nous le réaffirmons avec force : la discontinuité pédagogique actuelle ne permet absolument pas d'acquérir des notions nouvelles, d'avancer dans les programmes ou d'évaluer les élèves. N'oublions pas que cette situation ne fait qu'accroître les inégalités scolaires car de nombreux élèves, que tout le monde feint de découvrir alors même que nous ne cessons d'interpeller notre hiérarchie sur ce sujet depuis des années, n'ont pas accès au numérique.

Continuer à travailler comme si de rien n'était reviendrait à abandonner ses élèves, déjà socialement précarisés.

Contrairement à ce qu'a affirmé le ministre sur France Inter, le 05 avril, la situation actuelle ne constitue aucunement une occasion de montrer l'efficacité de l'école à distance. La situation actuelle ne fait, de notre point de vue, que souligner avec force la primauté du lien physique enseignant/élève : rien, jamais, ne remplacera un enseignant, dans sa classe, devant ses élèves. Méfions-nous des rêveries numérico-scientistes de Blanquer qui, lui, ne change pas et garde en tête ses lubies.

Injonctions contradictoires et caporalisme hiérarchique.

Le SNES dénonce l'attitude très changeante de la hiérarchie qui n'a cessé, depuis le début de la crise, de multiplier les consignes contradictoires : les établissements ferment mais les enseignants doivent être présents ; quelques enseignants seulement doivent être présents pour assurer des permanences ; afin de fournir des cours aux élèves privés de matériel informatique, les enseignants doivent briser les consignes de strict confinement pour déposer ces cours dans des magasins de proximité...

De même, certains chefs d'établissement se sentent investis d'une mission supérieure et multiplient, tout particulièrement en collège, les pressions en tout genre sur les enseignant-es : ils fliquent littéralement ceux-ci sur les ENT, surveillent le nombre de devoirs demandés, jugent de leur qualité, multiplient les réunions virtuelles, demandent aux collègues de réécrire travaux et cours fournis, osent affirmer que la situation actuelle est une opportunité pour montrer que l'Éducation Nationale sait s'adapter, bref des chefs d'établissements qui outrepassent leurs prérogatives et oublient que l'urgence est ailleurs.

Ces comportements sont scandaleux et le SNES interviendra auprès de la DASEN pour qu'ils cessent au plus vite et que leurs

auteurs soient rappelés à l'ordre. Les enseignants savent très bien ce qu'ils ont à faire et n'ont pas besoin qu'on le leur explique. Si certains chefs ne savent pas quoi faire, qu'ils mettent donc la même énergie à défendre les postes dans leurs établissements, ils seront plus utiles dans ce combat qu'à vouloir fliquer leurs enseignants.

Examens

L'annonce par le ministre de l'attribution du brevet et du baccalauréat en contrôle continu était sans doute inévitable au regard de la situation sanitaire et de l'incertitude concernant le calendrier de déconfinement. Le SNES s'y résigne sans enthousiasme et précise bien, qu'à ses yeux, cela ne peut constituer qu'une exception expliquée par des circonstances exceptionnelles. Il ne saurait être question d'en élargir la pratique aux sessions ultérieures. Là aussi, nos craintes semblent fondées : le 05 avril, sur France Inter, Blanquer affirme tranquillement que le contrôle continu apparaît comme une « notion pertinente ».

Nous redoutons que J. M. Blanquer profite de la crise pour généraliser le contrôle continu et imposer sa réforme du lycée et du bac. Le SNES réaffirme son opposition farouche à cette réforme hier, comme aujourd'hui et comme demain. Nous lançons un avertissement clair au ministre : "Ne profitez pas de la crise sanitaire inédite pour ruser et imposer vos réformes largement rejetées par la profession. Soyez, pour une fois, à la hauteur de la situation !"

Ces annonces posent, par ailleurs, des problèmes encore non résolus : sans aucune cohérence, le ministre annonce le maintien des oraux de français. Cela n'a aucun sens. D'abord tout dépend du calendrier de déconfinement et ensuite c'est exposer inutilement collègues et candidat-es. Nous demandons l'annulation de cette décision et, à défaut, que toutes les précautions de sécurité soient mises en

place. Nous y veillerons avec beaucoup d'attention car , contrairement à ce qu'affirment certains, notre priorité est d'abord la santé des collègues et de nos élèves. Des clarifications rapides sont également nécessaires concernant l'attribution du DNB tant les annonces ministérielles laissent persister des zones d'ombre (qu'en est-il du bilan de fin de cycle ? Notes ou niveaux de compétences ? qu'en est-il du DNB pro ?...).

Ce contrôle continu doit porter, selon le ministre, sur les notes obtenues aux 1e, 2e et 3e trimestres. On peut se demander ce

que sera ce 3e trimestre. Pour le SNES, cet hypothétique 3e trimestre doit être consacré aux cours, aux apprentissages, aux échanges entre enseignants et élèves plutôt qu'à de nouvelles évaluations qui seraient mal venues dans un contexte fortement anxiogène : inutile de rajouter de la pression à de la pression.

Aussi, le SNES demande-t-il que le reste du 3e trimestre ne compte aucune évaluation notée et que les moyennes de contrôle continu soient calculées sur les notes des 1e et 2e trimestres (et éventuellement les notes obtenues avant confinement).

La rupture d'école n'est pas le fait des familles.

Eric Demougin



Dans l'éducation nationale, la profession met toute son énergie, en cette période de confinement, à garder des liens d'aide aux familles.

Mais il est temps de dire clairement que l'école est arrêtée, et qu'il est très abusif d'interpréter les non-retours des familles comme une pratique de mauvaise citoyenneté, voire comme une preuve de maltraitance des enfants.

La comptabilité de ces « ruptures de lien » n'a aucune valeur scientifique, les raisons en étant assurément multiples.

Pourtant cette comptabilité, imposée par la hiérarchie, permet au ministre de communiquer sur un chiffre faible « d'élèves perdus ». Comme si tou-te-s celles et ceux qui répondent aux demandes de l'école n'étaient pas « perdus et seraient toutes et tous en continuité d'apprentissage...

Précisément, cette communication autour de la continuité pédagogique est dangereuse parce qu'elle produit ce

raccourci : les parents seraient responsables, en bout de chaîne, de la continuité scolaire.

Cela les place dans une tension inédite entre d'une part l'accueil forcé de leurs enfants, sans pouvoir les laisser sortir, dans un huis clos jamais vu auparavant et d'autre part l'obligation (scolaire, puisqu'on use du vocable de continuité scolaire) de faire travailler, progresser, son enfant. On fait comme si chaque parent du pays était devenu demandeur d' « école à domicile », mais avec un contrôle qui est assumé par les enseignant-es et non les inspecteurs-trices de l'éducation nationale (dont c'est la fonction).

En ne posant pas officiellement comme facultatif et palliatif ce lien à l'école, débarrassé de l'expression « continuité pédagogique », l'école impose en fait des devoirs. De nombreuses études et nos expériences professionnelles ont montré depuis longtemps comment ces demandes de l'école produisent des effets variés, parfois dramatiques, selon les situations. A tel point que la loi interdisant les devoirs au primaire existe toujours. Notons qu'en plus de ces effets délétères connus de violence (conflits familiaux massifs) et

d'inégalité (entre les parents en capacité d'aider et les autres), la généralisation de ces devoirs baptisés du mot ronflant de « continuité pédagogique » légitime comme « pédagogique » une forme ultra transmissive du savoir : l'élève reçoit, fait, rend, l'enseignant distribue, reçoit, corrige... Et on parle d'école ?

Les chaînes de télévision diffusent des cours. Sont-ils bien faits ? Même lorsque c'est le cas, l'échange n'existe pas, ni le groupe, ni la réactivité, ni l'attention portée au décrochage de certain-e-s.

Lorsque le présentateur d'une séquence de 5ème sur le PH évoque que trois produits sont répertoriés sur le net pour détartre : le soda, le citron, le vinaigre blanc, il peut faire semblant de faire émerger une hypothèse explicative de point commun entre ces produits chez ses auditeur/trices, mais c'est bien lui qui au bout de 5 secondes dit que « ça doit être l'acidité », qu'on mesure par le PH entre 0 et 14, PH qu'on définit par la présence d'ions OH⁻ et H⁺... On se veut « pédagogie active », mais on ne l'est pas. Le flux avance, que l'élève soit encore en prise ou pas.

Autre exemple, une présentatrice d'une séquence de terminale sur les mémoires de la seconde guerre mondiale retrace d'abord les mémoires résistancialistes (dès la fin de la guerre) montrant le mythe d'une France unanimement résistante, puis dans les années 70 l'apport de Paxton qui montre que les collabos et les résistants sont des minorités, l'essentiel de la population étant dans une débrouille de marché noir. Lorsqu'elle conclut sur le fait que les mémoires résistancialistes ont eu pour effet logique d'empêcher jusque très tard la parole des déporté-es, des victimes (comment admettre qu'une France résistante ait pu laisser faire de telles atrocités ? Ce sont les questions des petits enfants des déporté-es qui ont ouvert la parole), tout cela est probablement juste,

cadre dans les programmes, passionnant. Mais quand elle dit que la mémoire gaulliste défend la France quand celle communiste défend le parti communiste ? Le jeune qui vient d'une famille qui chante « l'affiche rouge », qui connaît le texte du poète communiste Aragon « Mais à l'heure du couvre-feu des doigts errants Avaient écrit sous vos photos MORTS POUR LA FRANCE Et les mornes matins en étaient différents » n'a aucun moyen pour dire son doute, l'objection qui va l'empêcher de suivre.

Le matériel est numérique, on voit et entend le discours de Malraux, on dispose de photos, de documents sonores distribués par l'INA, manipulés du bout des doigts, on écrit, on efface sans poussière de craie ni résidu chimique de feutre effaçable. Mais décidément non, ce n'est pas l'école. On s'endort en toute impunité, en toute solitude, devant ces émissions.

Ainsi la communication gouvernementale sur ce qui serait une nouvelle école possible depuis la maison, en imposant du scolaire dans le cadre privé, joue un jeu de pompier pyromane.

En même temps qu'elle prétend être bienveillante, elle place les familles dans une situation d'isolement, de confrontation à des obligations dont celles-ci se passeraient bien. La culpabilité qui pèse sur les parents est insupportable, et tout particulièrement pour celles et ceux qui sont les plus éloigné-es de l'école.

L'institution devrait au contraire dire, comme beaucoup d'enseignant-es prennent l'initiative de le faire, qu'il ne s'agit plus d'école, de façon à ouvrir des espaces d'aide. Des espaces où les familles qui ne s'en sortent pas puissent le dire sans être immédiatement vues comme défailtantes. Afficher une confiance dans les parents est le préalable à un accompagnement possible.

L'urgence est parfois d'arrêter les devoirs, et de respirer.

Mais cela semble inaudible dans le contexte stakhanoviste créé par le ministre. Cette pression s'exerce aussi en faveur d'officines privées qui sont précisément sur le terrain pédagogique et qui prétendent apprendre aux enfants à distance... Aux enfants, faut-il le préciser, de familles riches, ayant une conscience bien comprise que le savoir c'est le pouvoir.

C'est un déni massif de réalité que de continuer à parler de continuité pédagogique. C'est peut-être aussi une manière de masquer une gestion de crise hors contrôle, fruit d'années de gestion toutes tournées vers la diminution drastique des services publics. C'est peut-être enfin une manière de masquer le projet de libéralisation de l'école qui,

s'appuyant sur l'effet de choc de cette crise, continue cyniquement, et de façon accélérée, sa réalisation. Bas les masques !

Gageons que la fin du confinement et de cette tragédie sera une fête des rues, des campagnes, digne, reconnaissante pour les victimes, dans l'espérance et la détermination d'un autre ordre de nos vies.

Gageons enfin que les mémoires résistancialistes factices qu'on nous assènera à grand renfort de média n'empêcheront pas la parole et la mémoire des millions d'actrices et d'acteurs de terrain qui auront donné de leur santé, parfois de leur vie, pour compenser l'indigence d'une République qui n'a pas marché.

***Après le confinement ... La fête ... de la FSU !
Car enfin, cette situation finira bien par s'arrêter !!!***

Comme chaque année, nous avons prévu de nous réunir, pour fêter la fin de l'année, les départs en retraite, pour partager un repas, et tout simplement être ensemble.

La date fixée cette année est le samedi 20 juin.

Nous espérons que nous pourrons maintenir ce rendez-vous.

En tout état de cause, retenez cette date, les infos suivront en fonction de l'évolution de l'actualité ...

